La bâtisse daterait de la seconde moitié du XVIIIème siècle.

La demeure très étroite n'abrite qu'une pièce en profondeur.
Au rez-de-chaussée, deux salles encadrent la pièce d'entrée qui contient également l'escalier menant à l'étage. A cet endroit, les trois salles ne communiquent pas entre elles, un long couloir à l'Ouest les dessert.
La façade principale, à l'Est, compte cinq travées. Un ressaut appareillé à bossages continus au rez-de-chaussée et cerné de chaînes à bossages à l'étage privilégie la travée centrale. Au rez-de-chaussée, un degré rectangulaire la précède, la porte qui s'y ouvre s'inscrit dans un panneau saillant, un châssis de tympan garnit le linteau en arc plein-cintre. Toutes les fenêtres, semblables, possèdent un chambranle à crossettes prolongé par les allèges, le tout saillant.
Au rez-de-chaussée, un ressaut court à la base du mur. Le bandeau plat séparant les niveaux s'interrompt au centre car la corniche surmontant la porte le double en épaisseur.
L'élévation postérieure n'ouvre que par deux baies ; la première, étroite, éclaire la cage d'escalier, et la seconde, plus grande, le couloir.
A l'Ouest du bâtiment, dans le parc, se dresse une fontaine couverte en coupole décorée de pilastres toscans et panneaux à encadrement mouluré ; deux garde-corps portant une ornementation similaire la prolongent, lui donnant un plan triangulaire.
Le parc possède de très anciens arbres et un pigeonnier.

Puits

Pigeonnier

« *A léognan, perle des vins de Graves*
Le Château Brown offre deux crus suaves :
Un blanc nerveux, un rouge plein feu.
L'homme de goût doit enrichir sa cave
De château Brown, ce pur nectar des Dieux. »

Chanson du poète girondin Armand Got (ode de 1959)

SOURCES :

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » - Hélène Brun-Puiginier

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

« Histoire de Léognan, village des Graves » - Commune de Léognan – Fédération historique du Sud-Ouest

Editions Féret

http://chateau-brown.com/index.php

books.google.fr/books

CHÂTEAU CARBONNIEUX

Le château de Carbonnieux se situe à 10 km au Sud de Bordeaux, sur la route de Bordeaux à Langon.
Si la plupart des terres de la propriété de Carbonnieux, notamment les vignobles, se situent sur le territoire de la commune de Léognan, le château proprement dit est édifié sur la commune de Villenave-d'Ornon.
Par tradition Château Carbonnieux appartient depuis plusieurs siècles au patrimoine de Léognan.

HISTORIQUE

On sait peu de choses des origines du domaine de Carbonnieux.

Le château Carbonnieux est une des plus anciennes propriétés viticoles du Bordelais ; l'existence du vignoble remonterait aux XIIème-XIIIème siècles.

On pense que le château transformé au cours des siècles fut, au début, un relai de chasse du XIIème siècle qui ensuite aurait possédé douze tours et aurait perdu dix d'entre elles lors d'une insurrection de la gabelle en 1349.

Cette bâtisse fut la possession de Bernard Forthon et Jean de Carbonnieux.
En 1332, par les livres des comptes ecclésiastiques, il est fait mention d'amendes judiciaires pour condamnations dont la cause n'est pas expliquée, prononcées par la cour de l'Official de Bordeaux contre ces deux personnages.

C'est surtout la famille Ferron qui illustre le château. La biographie de Féret recense quatre personnages portant ce nom :

- Jehan Ferron, originaire d'Italie, jurat puis trésorier de la ville de Bordeaux en 1446, figure sur les actes relatifs à l'introduction de l'imprimerie à Bordeaux et à l'acquisition des maisons de la rue Entre Deus Murs pour la construction du Grand Collège.

- Deux autres Jehan Ferron vivaient aussi à la fin du XVème siècle : l'un receveur de la comptabilité de Bordeaux (1486), l'autre avocat et conseiller au Parlement de Paris.

- Arnaud ou Arnould de Ferron (1515-1562), fils de ce dernier, est l'homme le plus illustre de la famille. Jurisconsulte, chroniqueur, philologue,historien, il suivit les cours de droit à l'université de Toulouse où il se lia d'une vive amitié avec le célèbre Etienne Dolet; conseiller au Parlement de Bordeaux, il fut l'ami de Scaliger (martyr de la Renaissance, pendu et brûlé vif en 1546 à Paris pour ses opinions hétérodoxes) qui le surnommait Atticus, et fréquenta d'autre léttrés des on époque : La Boétie et de tous les hommes remarquables dont Bordeaux s'enorgueillirait à cette époque mémorable.

Ferron publia des commentaires sur la coutume de Bordeaux, une continuation de l'Histoire de France de Paul Emile de 1488 à 1547, écrite en latin, des traductions latines, et divers traités de Plutarque, Aristote etc…

De 1519 à 1740, le château Qui avait appartenu au XIVème ou XVème siècle aux hospices de Bordeaux resta la propriété de la famille Ferron qui y recevait divers habitants tous les ans soit aux fêtes de Noël soit le dimanche gras « *deux paires de gélines raisonnables ou une paire de chapons bons et suffisants* ». Rebsomen, en 1913, cite parmi les descendants des Ferron au XVIème siècle : Charles de Ferron qui épousa Jeanne de Gibault et Asdrubal de Ferron.

C'est au début du XVIIème siècle que le château fut construit ou reconstruit.

Un texte contemporain des troubles de la Fronde, mentionne l'existence d'un château, d'ailleurs en très mauvais état, sur cette terre de Carbonnieux.
Le Duc d'Epernon, contrairement à la tradition, n'aurait pas bâti le château que nous voyons aujourd'hui et qui a conservé quatre pavillons et deux tourelles de sa forme primitive.

La tradition fait de Carbonnieux un rendez-vous de chasse du Duc d'Epernon qui vivait à Cadillac. Durant la Fronde, il dut tomber aux mains de parlementaires bordelais car le chef de leur troupe, le marquis de Sauveboeuf, y a passé une nuit de repos « *sur un peu de paille* ».

Si Carbonnieux ne s'enorgueillit plus des douze tours dont il était protégé, il n'en reste pas moins d'un édifice imposant.

En 1740, Carbonnieux, qui est alors dans un grand état d'abandon suite aux revers financiers de Charles de Ferron, devint propriété des pères bénédictins de Sainte Croix de Bordeaux.
Charles de Ferron, perdu de dettes, vendit Carbonnieux le 28 mai 1740 pour la somme avantageuse de 120 000 livres.

Lors de la vente, le maire et les jurats de Bordeaux avaient réclamé droits de vente et lods à l'abbaye de Sainte Croix ; ils durent faire appel à un arbitrage qui maintint leurs droits seigneuriaux mais les fit se contenter « *de l'hommage d'un fer de lance doré que deux religieux devaient faire, au nom de l'abbaye de trente ans, ayant genouil en terre, la tête découverte et les mains jointes dans celles du maire ou du sous-maire* ».

La ville en plus concédait à titre de fief renouveau deux pièces de lande. La première de 45 journaux ensemencés de pins et 8 règes de journal au lieu appelé Chicane. L'autre de 29 journaux dont 2 de jeunes pins au lieu appelé la fosse du Loup. Les deux pièces sont alors concédées aux religieux « *pour en jouir noblement* » mais les Jurats gardent toujours l'hommage symbolique qui doit être lui aussi rendu tous les 30 ans « *sous le devoir d'une paire de gants blancs* »… c'est certainement pour célébrer ces accords que fut alors sculptée la porte du corps de logis dont le linteau porte la date de 1741 et que fut forgé le grand portail de ferronnerie qui clôt la cour d'honneur (voir ci-dessous).

Linteau de la porte du corps de logis avec inscription (date : 1741)

Portail - grille et couronnement

Le fait que Carbonnieux ait été révélé par des religieux viticulteurs, alors que la plupart des grands ténors du Médoc ou de Sauternes doivent tout à l'aristocratie parlementaire de Bordeaux ou au négoce, est une de ses originalités. Les Bénédictins de Sainte-Croix furent des premiers à développer la culture des cépages blancs. Après plusieurs années d'une gestion rigoureuse, sous la houlette du Révérent père Dom Secousse, chargé de la régie du domaine, le vignoble acquit une renommé et un prestige.

Le vin produit servait à la fois pour la provision de la communauté et pour la commercialisation ; les bénédictins consommaient environ 32 à 35 % de cette production et le reste, environ 54 tonneaux, était commercialisé.
Les ventes des vins de 1743 à 1757 s'élevèrent à 204 338 livres soit un total de 812 tonneaux ¼ ou 3249 barriques, elles constituèrent 95 % du chiffre d'affaires de Carbonnieux (le reste provenant de la vente du seigle et de froment).
Les plus gros acheteurs étaient les négociants des Chartrons mais les religieux vendaient directement à Paris, à Rouen ou aux parlementaires de Bordeaux.

La réputation du vin de Carbonnieux dépassa largement les frontières du royaume. La réussite fut telle qu'en peu d'années, les Bénédictins expédiaient le vin de Carbonnieux dans tous les pays du monde, même dans ceux où la loi religieuse prohibe l'usage des liquides fermentés.

A ce titre, une plaisante anecdote se rattache au souvenir des moines bénédictins, au temps où ils possédaient le domaine. Le vin blanc de Carbonnieux était déjà très estimé d'une vaste clientèle étrangère, et notamment de beaucoup de pachas ottomans. Pour concilier les prescriptions du Coran et la bonne conduite de leurs affaires, les religieux, spéculant sur la parfaite limpidité de leur vin blanc, l'expédiaient en Turquie en étampant leurs barriques de cette mention rassurante : « Eaux minérales de Carbonnieux en Guyenne » ; Le sultan, qui n'ignorait rien de cette petite supercherie et de l'origine de son " eau minérale ", s'écriait: « Pourquoi prend-on la peine de faire du vin dans un pays où l'eau est si bonne ? »
Une favorite du Harem du Grand Turc, aurait été à l'origine de ce subterfuge. Cette native de Bordeaux, enlevée par un corsaire algérien à l'embouchure de la Gironde et offerte au sultan, comme un précieux hommage, par un descendant de Barberousse. Elle aurait introduit ces vins à Constantinople ; « l'eau minérale » calmait les nerfs de la capricieuse odalisque qu'elle préférait à l'eau de Barèges et qu'elle avait fait prendre en affection par le successeur d'Ottiman.

Les Amériques étaient aussi une importante zone d'exportation des vins blancs de Carbonnieux. Ces derniers avaient traversé l'Atlantique sous le nom de « vin des Odalisques ».

Au milieu du XVIIIème siècle, Carbonnieux, maison noble, est décrite en détail dans un plan de 1746 qui fournit aussi la contenance des terres cultivées. Troccoli l'a commenté dans sa thèse de 1970.

Le cœur de la propriété est l'enclos renfermant « *une maison avec quatre pavillon, chay, cuvier et autres bâtiments* » et le fief « *partie en jardin, vigne et bois* ». Sur les 307 journaux que comprend le fief de Carbonnieux et ses fiefs en dépendance, 35 % de la superficie est occupée par la vigne, les bois aubarèdes et peupliers occupent 20 %, les prairies et pacages 15 %, le reste est le domaine des landes et des champs en friche.

En 1789, il fut confisqué au religieux et vendu comme Bien National.

En 1791 il devint la propriété des Bouchereau et restera dans cette grande famille de viticulteurs et ampélographes émérites, pendant un siècle.

On retrouve à Carbonnieux, Henry Xavier Bouchereau (1799-1871), fils ainé d'Elie de Bouchereau, lui-même fils de François de Bouchereau issu d'une vieille famille de l'Albret.
Il se livra de bonne heure aux études économiques et agricoles, fonda dans son domaine de Carbonnieux une collection remarquable de cépages français, disparue.

La situation économique n'étant pas favorable à la viticulture sous le Premier Empire ; les autorités favorisèrent le développement d'autres cultures susceptibles de remplacer à long terme le vignoble.
C'est dans untel contexte que le propriétaire de Carbonnieux introduisit vers 1820, quelques pieds de cotonniers, venus de Louisiane, à Léognan. Toutefois, l'aventure cotonnière à Carbonnieux fut de très courte durée car la rentabilité de cette culture était encore à prouver.

En 1894, le château fut vendu à une société civile, constituée pour l'occasion par trois associé et amis : Georges Martin, Edmond Mure, son beau-frère et Elie Ballet. Le Docteur Georges Martin, fut créateur et animateur du syndicat des Graves.

Lors de la seconde moitié du XIXème siècle, la crise du phylloxéra, qui va ravager l'ensemble du vignoble bordelais, inaugure une longue période de vicissitudes.

L'attaque était à peine jugulée que la France basculait, au début du XXème siècle, dans une crise de surproduction qui préfigurait la grande secousse économique de 1929.
Et les deux guerres mondiales qui ravagèrent le pays n'épargnèrent pas le vignoble.
Les bâtiments inhabités depuis la première guerre mondiale, étaient dans un état de grand délabrement et l'infrastructure de production reflétait le dénuement de l'ensemble.

Vieillissant et sans héritiers, abandonné dans son entreprise léognanaise par ses deux associés, le Docteur Martin revendit Carbonnieux en juin 1920 aux négociants Ricard et Doutreloux.

Au début des années 1950, le vignoble peu suivi, mal entretenu, âgé et clairsemé, affichait une contenance de 29 hectares contre 60 quelque deux siècles plus tôt.
C'est dans ces conditions que la famille Perrin, en 1956, se portait acquéreur du château Carbonnieux.

DESCRIPTION

Primitivement les corps de bâtiment du château devaient entourer une cour carrée fermée, aux angles de laquelle se dressaient quatre pavillons carrés à combles élevés couverts de tuiles plates.
Au XVIIIème siècle, un des côtés fut abattu et des dépendances à destination agricole prolongèrent deux des côtés, la cour devenant ainsi rectangulaire et ouverte. Sur une porte se lit la date de 1741.

Les ouvertures ont été modernisées. A l'intérieur une cheminée monumentale présentait sur ses piédroits et son manteau un décor très chargé de pierre et de stuc, dont le motif principal était un couronnement de la Vierge ; il a presque entièrement disparu.

Cour d'honneur

Aile des communs

Corps de logis

Façade postérieure

SOURCES :

Dossier DRAC Aquitaine (Centre de Documentation du Patrimoine)

Conseil Régional Aquitaine (Service de l'Inventaire et du Patrimoine régional)

« Histoire de Léognan, village des Graves » - Commune de Léognan et Fédération Historique du Sud-Ouest

« Châteaux en Gironde » - Jacques J. Mérillau

Editions Féret

http://www.carbonnieux.com/

HISTORIQUE

Le domaine Chevalier, se situe dans la partie Sud-ouest de Léognan.

Le domaine de Chevalier naquit dans les premières décennies du XVIème siècle, du labeur des de Lalanne, importante famille de paysans originaires de Léognan.

Selon Hélène Brun-Puginier :
Le patriarche de cette famille Jehan de Lalanne surnommé « Chivaley » lui laissa son nom.

Les archives du XVIIème siècle rappellent que le petit domaine de Chivaley comporte « maisons, dépendance, jardins, terres, vignes, bois et prés ». Le choix du nom Chivaley, (qui signifie chevalier en gascon) serait lié, sans que l'on sache exactement pourquoi, à la présence du très ancien chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle qui borde toujours la propriété.

Au XVIIIème siècle, il devint la propriété de Jean-Baptiste Déjeanne, marchand de la paroisse Saint Michel de Bordeaux ayant bâti sa fortune dans le commerce avec les îles et notamment Saint Domingue (aujourd'hui Haïti). Celui-ci dota le domaine d'une belle maison de maître en pierre du pays et y adjoignit plusieurs bâtiments d'exploitation, nécessaires au bon fonctionnement de la propriété : chai à bois, nouveau cuvier, chai pour loger le vin, écuries etc…
Ces nouvelles constructions furent élevées entre 1757 et 1766.
Chevalier est représenté en 1763 sous le nom de " Chibaley " sur la carte de l'ingénieur géographe Pierre de Belleyme.

A l'origine, le terme de domaine, qui sera par la suite supplanté par celui de château, était riche d'un sens aujourd'hui disparu. A l'image de Chivaley, il désignait l'ensemble formé par une demeure, une famille et une exploitation agricole dans laquelle la vigne cohabitait avec l'élevage et les cultures vivrières…

Des installations très vastes encadrent la demeure qui figurait dès 1810 sur le plan cadastral.

Dans les années 1840-1850, les propriétaires, Jean-louis Clugniac (Directeur divisionnaire des lignes télégraphiques) et son beau-frère Jean Feytit, receveur des télégraphes à Bordeaux, avaient donné leur accord pour l'implantation d'une installation télégraphique (moyen de communication extrêmement moderne pour l'époque sur le domaine de Chevalier. Celle-ci était un des maillons de la ligne mise en place entre Bordeaux et Bélin.

Au cours de l'été 1860, Arnaud Ricard et son fils Jean, tous deux tonneliers, acquièrent l'exploitation qui porte encore le vieux nom gascon de "Chivaley", pour la somme de 33.000 francs. Les cultures vivrières et l'élevage représentent alors l'essentiel des revenus des 44 hectares d'une terre enclavée dans la forêt. Le vignoble, réduit à quelques hectares, constitue un simple complément de ressources, comme cela était souvent le cas à l'époque, dans le Sud-ouest.

C'est en fait Jean Ricard qui, à la mort de son père, trois ans plus tard, sera le véritable créateur du domaine viticole. Avec des revenus confortés par la récente acquisition d'une affaire de négoce des vins, il achète des terres voisines et y plante les meilleurs cépages, amenant le vignoble à 15 hectares.

A sa mort, en 1900, le Domaine de Chevalier, dont le nom a été francisé, possède sa propre étiquette et sa notoriété est déjà importante. En 1881, E. Féret remarquait déjà que *"les vins de ce crû... se distinguent par une grande vinosité et une belle couleur qui les font rechercher».*

A la mort de Jean Ricard, Gabriel Beaumartin, son gendre, lui succède à la tête de l'exploitation. Gabriel Beaumartin avait amassé une fortune considérable dans le commerce international du bois. Durant les quarante années de sa présence à Chevalier, c'est lui qui va véritablement asseoir la réputation du vin du domaine.

En 1948, Claude Ricard, fils de Jean, s'installe à Chevalier. Il est alors âgé de 21 ans et sort du Conservatoire de musique de Paris

En 1983 la propriété est acquise par la famille Bernard, leader français sur le marché des eaux-de-vie et important négociant en grand vin de Bordeaux. Elle est gérée depuis lors par Olivier Bernard

DESCRIPTION

Un degré rectangulaire précède la porte centrale à chambranle saillant et linteau en arc segmentaire. Deux fenêtres l'encadrent, à linteau et chambranle semblable et appui saillant ; dessous l'allège fait un léger ressaut. Un bandeau plat sépare le rez-de-chaussée de l'étage à surcroît éclairé par trois oculi ronds ; entre les travées et aux extrémités de la façade, les chaînes forment pilastres et rejoignent la large corniche couronnant l'ensemble.

L'élévation postérieure, symétrique, diffère uniquement par l'absence de degré.

Ce petit édifice semble appartenir au XVIIIème siècle.

SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

Editions Féret

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » - Hélène Brun-Puginier

http://www.domainedechevalier.com/

CHÂTEAU FIEUZAL

La terre portait autrefois le seul nom de Gardères.

La propriété a une histoire très ancienne, si elle a traversé plusieurs siècles et a connu de nombreux propriétaires, dont la famille de La Rochefoucauld avant la Révolution.

Les vignes n'ont fait leur apparition qu'au début du XIXème siècle, la viticulture remplaçant petit à petit l'exploitation forestière.

Bien que la plantation de vignes remonte à l'époque Napoléonienne, ce n'est que plus tard, que des écrits témoigneront de l'activité viticole du domaine et de sa production, les renseignements se font rares quant aux propriétaires à qui on doit cette transformation.

C'est la famille Fieuzal, propriétaire du château jusqu'en 1851, qui donna son nom au vignoble. A l'époque, celui-ci réunissait Château de Fieuzal et Haut-Gardère. Les sieurs de Fieuzal étaient au XVIIIème siècle de riches bourgeois bordelais, ayant fait fortune dans le commerce.

Succédant aux Fieuzal, les frères Griffon achetèrent et partagèrent le domaine. L'un d'eux, Pierre Louis Eugène de Griffon, propriétaire du château Haut-Lagardère, fut consul du Vatican à Bordeaux. Il sut faire apprécier au Vatican les qualités des vins de Graves au point que le Pape Léon XIII, séduit, fit approvisionner ses caves en Château de Fieuzal 1893.
Ce fut aussi l'année où les Griffon vendirent le domaine à Abel Ricard (qui le posséda jusqu'en 1974), maire de Léognan, dont la famille possédait également le Domaine de Chevalier et le château Malartic-Lagravière. Son fils Abel lui succéda et s'associa quelques années plus tard, suite à un mariage, à la famille Doutreloux, présente aussi à Carbonnieux.

Plus tard, la propriété sera vendue à Georges Négrevergne, dont la famille administra le domaine pendant 20 ans, et Gérard Gribelin.

En 1994 et 1995, le groupe Banques Populaires racheta successivement les deux domaines Château de Fieuzal et Haut-Gardère, reconstituant ainsi le vignoble d'origine.

Depuis 2001, M. Lochlann Quinn en est le nouveau propriétaire.

SOURCE : www.thewinedoctor.com

CHÂTEAU DE FRANCE

Le Château de France a été édifié sur les fondations d'un ancien manoir dont il conserve la cave voûtée, une maison de maître construite à la fin du XVIIe siècle par le procureur Philippe Decoud.

Le château a conservé le nom de l'ancien lieu-dit sur lequel il fut édifié. II est probable que les terres de France n'étaient autrefois qu'une partie du tènement de Gardère.

L'actuel domaine de France n'est en effet, avant 1681, qu'un ensemble de petites parcelles rassemblées au XVIe siècle par Marseau Dubasque et Jean de Latreilles. En effet, on a pu lire que, en 1648, le laboureur Morseau Dubasque achète les parcelles de terre détenues par André Dejean, charpentier de barriques...

Quelques décennies plus tard, Philippe Decoud, procureur, y fit construire une maison de maître dont le château actuel conserve encore quelques vestiges, notamment une magnifique cave.

C'est un Conseiller au Parlement de Guyenne, Taffard, qui développe le vignoble du Château de France au XVIIIe dans une période clef : celle de la naissance de la notion qualitative de Grand Cru. Il suit en cela une autre famille de parlementaires, les Pontac à Haut-Brion, ce qui explique le développement viticole des Graves au sud-ouest de Bordeaux au XVIIIe.

Jean-Henri Lacoste, négociant en tissus d'ameublement, propriétaire du domaine durant 32 ans, est le créateur du château actuel: après l'achat en 1862 de cette propriété de 25 hectares qui ne porte pas le nom de château mais simplement de domaine ou bien de campagne, il prend la propriété en main et la fait reconnaître par des chasseurs de crus tels que Feret qui, après l'avoir négligé dans son ouvrage de 1850, le mentionne enfin dans les volumes suivants. J.H. Lacoste augmente le domaine de quelques annexes : une pièce de pré au lieu de Noaillac et une prairie située à Gardère et appartenant à la famille Griffon (propriétaire des futurs Fieuzal et Haut Gardère).

Le XIXe est aussi l'époque des apparences, les domaines prennent petit à petit l'appellation de château... et de grandes demeures apparaissent. Jean-Henri Lacoste commence par raser une partie de la demeure devenue, au fil des siècles, vétuste et de peu de confort. Il élimine les ailes formant le U, rajoute deux petits pavillons à chaque bout et crée un second étage.

En 1870, plus de la moitié du vignoble avait été replantée en cépages de qualité. Le château abritait alors une superbe collection de coquilles fossiles, trouvées sur le domaine, dans les faluns riches en dépôts marins du « Coquillat ».

En 1906, le château de France appartenait à Louis Henri Goizet, médecin et son épouse, Jeanne Bonnet Duverdier.

En 1930, un nommé Legrand, nouveau possesseur du château, déclarait 5 hectares de vignes blanches.

En 1971, Bernard Thomassin fait l'acquisition de la propriété.
La famille Thomassin a travaillé depuis plusieurs générations dans la culture de la betterave pour la distillation en Ile-de-France.

SOURCES :

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » - Hélène Puginier-Brun

http://www.chateau-de-france.com/chateau.htm

CHÂTEAU GAZIN

Le château Gazin fut, dans la seconde moitié du XIXème siècle, la propriété d'une famille de banquiers bordelais : les le Tanneur.

Au sein de cette grande famille de financiers, un homme se singularisa : Jacques Le Tanneur. Né en 1887, ce dernier se fit très tôt remarqué pour ses talents de dessinateur et d'aquarelliste.
Quelques années plus tard, il fut un des fondateurs et présidents de la Société des Dessinateurs et Humoristes Bordelais. Il fut l'auteur de plusieurs ouvrages et articles sur la société bordelaise de l'époque et sur le Pays Basque dont il était tombé éperdument amoureux.
Gazin fut le théâtre de réunions familiales où se retrouvaient artiste et financiers pour goûter les vins des Graves.
Les Le Tanneur conservèrent la propriété jusque dans les années 1920.

SOURCE : « Léognan, balade dans les Graves d'antan » - Hélène Brun-Puginier

CHÂTEAU HAUT BAILLY

HISTORIQUE

Des recherches approfondies sur l'histoire de Haut-Bailly ont démontré l'ancienneté de ce vignoble. Déjà, en 1461, la vigne était cultivée en ces lieux auxquels les hommes avaient donné le nom de « Pujau » (« petite hauteur » en Gascon) pour souligner la topographie de ce terroir.

Mais les bases du vignoble moderne ont été posées à partir des années 1530, sous l'impulsion de riches marchands basques : les Goyanèche et les Daitze. Pendant plusieurs décennies, ces deux familles menèrent une politique méthodique d'achats fonciers. Un bourdieu (ancêtre du château viticole dans le Bordelais) était en train de naître.

Vers 1630, deux hommes, grands amateurs de vin de Graves, Firmin Le Bailly, banquier parisien et son associé picard Nicolas de Leuvarde, acquirent la propriété. L'ancien toponyme du lieu n'est autre que « Le Pujau » », littéralement « petite hauteur ».
Conscients du potentiel de ce terroir, dont ils avaient pu apprécier l'excellence des vins, ils y investirent d'importants capitaux permettant à ce vignoble de prendre une réelle dimension commerciale. Ils le dotèrent d'une maison de maître digne de son rang, d'une renommée internationale, et Firmin lui laissa son nom.

Au XVIIIème siècle, deux éminents élus locaux se succédèrent à Haut-Bailly : Christophe de Lafaurie, baron de Monbadon, conseiller au Parlement de Bordeaux, puis son fils, Laurent. Ce dernier, élu maire de Bordeaux en 1805, marqua longtemps les mémoires bordelaises. Dès 1736, la régie et l'exploitation de Haut-Bailly avait été confiée à Thomas Barton, négociant d'origine irlandaise, à la tête d'une importante maison de négoce bordelaise spécialisée dans le commerce de grands vins, et à Eymond Dabadie.
Ces marchands des Chartrons s'engageaient à : « *bien régir et gouverner lesdites maison et biens en bon père et ménager de famille, à faire tailler lesdites vignes, les garnir d'œuvre, carassons de pin ou de châtaignier*… »
Bénéficiant de nombreuses relations commerciales en Angleterre et en Irlande, les vins du château Haut-Bailly y furent grandement appréciés par les amateurs des « new french clarets ».

En 1814, la superficie du domaine était de 36 ha dont un peu plus de la moitié plantée en vignes.
Au cours du XIXème siècle, Haut-Bailly connut plusieurs maîtres et souffrit de cette instabilité jusqu'en 1872.
A cette date, un entrepreneur remarquable, Alcide Bellot des Minières, de retour des Etats-Unis où il avait entre autres mis tout son talent à ouvrir de nouvelles voies maritimes transatlantiques, acheta le domaine et y fit bâtir le château actuel. Les raisons de cette acquisition restent peu claires ; Alcide bellot des Minières a probablement été encouragé par son frère, archevêque de Bordeaux et secrétaire personnel du Cardinal Bonnet. Il se lança alors corps et âme dans l'aventure viticole. Son énergie et son enthousiasme, alliés à une précision rigoureuse du détail scientifique lui permirent de porter les prix des vins de Haut-Bailly au niveau de ceux des Premiers Crus Classés, Lafite, Latour, Margaux et Haut-Brion…

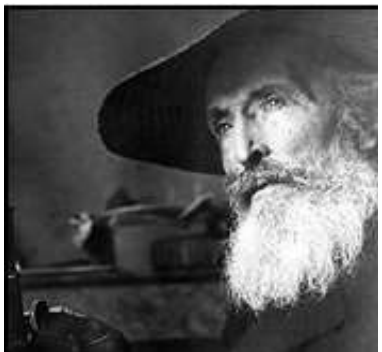

Alcide Henry Bellot des Minières est né à la Réole le 30 septembre 1828. Après des études brillantes, il s'embarque pour aller étudier sur place les directions qu'allait imprimer aux anciens courants commerciaux la transformation de la navigation à voile en navigation à vapeur et détermine la plupart des routes maritimes actuellement suivies par les grandes lignes de steamers.
Nous le retrouvons plus tard à la tête de grandes entreprises qui ont pour but d'inaugurer à travers le continent américain le « Direct Trade », c'est-à-dire le commerce direct entre l'Europe et l'Asie. Il conçoit l'idée de

La guerre de Sécession, et plus tard, celle de 1870, interrompant ses travaux, il essaie d continuer

La guerre de Sécession, et plus tard, celle de 1870, interrompant ses travaux, il essaie de continuer l'idée en proposant de créer au Verdon un immense port militaire et marchand et d'en faire la station de toutes les grandes lignes de steamers transocéaniens…
En 1872, il se consacre aux études savantes et à la viticulture. Il créé, en pleine landes, un vignoble dont il fait, en quinze ans, l'un des premiers crus de France. Dès que les maladies cryptogamiques font invasion, il les étudie en homme à qui la chimie organique et la physiologie végétale sont sciences familières ; préconise l'idée simple d'attaquer le spore de tous les parasites par un même réactif : l'ammoniure de cuivre…
Ses nombreux apports scientifiques en firent un personnage de légende ; son succès complet en 1885, lui vaut le surnom de « Roi des Vignerons » par tous les vignerons du pays. Il fut le héros du roman " Herlot des Grandières, le roi des vignerons "

En 1901, Gabriel Hanotaux, ancien ministre des Affaires étrangères et auteur de nombreux ouvrages historiques, avait convié autour d'un dîner, plusieurs amis dont un diplomate à la cour du Tsar de toutes les Russies, le prince Roussof. Ce dernier avait entendu maintes fois, son interlocuteur français louer la supériorité du cru de Haut-Bailly et avait insisté pour en faire la dégustation, au cours de son séjour en France. Lorsqu'il l'eut mis en bouche, cet émissaire russe, connu pour être un grand amateur de bons vins, s'exclama : « *Ce Haut-Bailly est introuvable. C'est du nectar ignoré ! ».*

(Alcide) Bellot des Minières mourut en 1906 et Haut-Bailly traversa une période d'instabilité, changeant régulièrement de propriétaires. Sa fille Fanny Oliveri hérita de son domaine, et à sa mort le légua à son tour à sa fille Valentine Herweig, née d'un précédent mariage avec un marchand allemand.

Cette dernière dirigea le domaine pendant un peu plus de vingt ans avant de le céder à Franz Malvesin, géographe et oenotechnicien , pour la somme de 350 000 francs.
Franz Malvesin passa une grande partie de sa vie à tenter des expériences, et plusieurs brevets déposés par ses soin servirent ensuite à l'Industrie.
En 1892, Il mit au point une nouvelle machine, baptisée « Pastor », devant servir à la pasteurisation des barriques ; il fut à l'origine de nombreux appareils tels que des pompes, des sulfateuses, des pasteurisateurs à bouteilles…
Malvesin garda les vignes inchangées, concentrant ses efforts vers la vinification.

Il mourut en 1923, et les méthodes traditionnelles reprirent le dessus, mais le château manquait d'une gouvernance clairement établie.
Le domaine passa en les mains des enfants illégitimes de Malvesin, et ainsi en celles de la famille Beaumartin, qui prirent possession du domaine avec un banquier parisien nommé Comte Lahens. Mais alors que le phylloxéra du XXème siècle attaquait les vignes, la guerre, la dépression et quelques millésimes médiocres mirent à mal le domaine.

En 1937, la famille Beaumartin racheta les parts de Lahens; le domaine changea de propriétaire plusieurs fois encore, pour venir en possession de George Boutémy , industriel du textile ,originaire du Nord de la France, en 1940, et de Jean Emile Poitevin.

L'année 1955 constitue un nouveau point de départ pour Haut-Bailly, après les difficiles années 1930. Pour le renouveau du château Haut-Bailly, il fallut attendre 1955, lorsqu'il fut vendu à Daniel Sanders, un Belge issu d'une famille de marchands de lin qui, blessé durant la grande guerre, fit sa convalescence en Angleterre d'abord, puis à Bordeaux. Il hérita finalement d'une entreprise commerciale en épousant la fille d'une marchant en 1919. Il acquit un certain nombre de propriétés de petite importance, mais après avoir connu et apprécié le millésime 1945 de Haut-Bailly, il résolut de racheter la propriété déliquescente. A cette époque encore, une grande partie des vignes n'étaient pas greffées, héritage de Bellot de Minières qui s'opposait à cette pratique.
Au changement de propriétaire, les choses s'améliorèrent petit à petit. Au moment où Daniel Sanders passa la flambeau à la génération suivante en 1979, il y avait encore beaucoup de travail à accomplir. Son fils Jean prit la tête du domaine, mais lorsque ses sœurs demandèrent leur part, tout laissait à penser que la propriété ne pourrait rester longtemps en les mains de la famille Sanders. C'est à ce moment qu'intervint le banquier américain Robert Wilmers, qui dirige la puissante M&T Bank dont le siège est dans l'Etat de New York.
Grâce aux investissements conséquents et sérieux de Robert G. Wilmers , le Château Haut-Bailly vient d'achever trois chantiers de rénovation concernant, dans l'ordre de priorité, d'abord la vigne et les bâtiments agricoles, puis les chais et enfin le château.

SOURCES :

Editions Féret

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » - Hélène Brun-Puginier

Dossier Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

www.thewinedoctor.com

http://www.chateau-haut-bailly.com/pdf/Chateau_Haut-Bailly_dossier_de_presse.pdf

CHÂTEAU HAUT BERGEY

Les origines de Château Haut-Bergey remontent au XVème siècle.

A cette période, le seigneur de la Louvière et le seigneur d'Olivier procédèrent à des remembrements de terres.

Ainsi naquit « La maison Noble de Pontey », aujourd'hui Château Haut-Bergey.

En 1739, il fut la propriété de messire Jean-François de Cresse, Conseiller au Parlement de Bordeaux et Président-trésorier de France au bureau des Finances de Guyenne.

En 1752, Henry Dandebart Monlezun de Ferrussac le possédait. Ce dernier personnage semble avoir eu quelques ennuis avec la justice. Alors qu'il gagnait à cheval la cité de Bordeaux, il rencontra, à quelques lieux de Léognan un de ses créanciers, le sieur de Jacobet, président à la Cour Présidiale d'Agen, et n'hésita pas à sortir son arme. Pistolet au point, il se fit remettre certains papiers compromettants. L'affaire ne s'arrêta pas là et sa victime porta l'affaire devant les tribunaux. Un procès s'ensuivit et Henry Dandebart Monlezun de Ferrussac fut lourdement condamné pour une telle agression, indigne d'un gentilhomme ; son Domain de Ponteilh fut également confisqué et saisi. Dans le même temps, il entretenait un procès contre les Chartreux ; il est qualifié, lors de cette action, de seigneur de la maison noble de Ponteilh.

En 1772, le domaine compte 100 hectares de vignes.

En 1843, le château Ponteilh appartenait à Louis Germain Briet, capitaine de navire. Entre deux voyages au long cours, ce marin venait faire escale à Léognan.

En 1848, il abandonna définitivement « Le Pontheil » en le vendant à Jules Alexis Gignoux.

Le domaine avait, à ce moment là, triste allure et Alexis Grignoux dut le remettre en état. Il fit reconstruire en partie les bâtiments ; le château en 1850 devient une propriété d'agrément, un château néo-gothique. Par ailleurs, il remit en culture plusieurs parcelles retournées depuis quelques années de friche.

Il faut attendre la seconde moitié de notre siècle, 1957 précisément, pour que peu à peu le domaine retrouve son passé viticole.

En mars 1991, Sylviane Garcin Cathiard acquiert cette propriété.

Petite fille de négociant en vin et femme d'affaires, elle entreprend un vaste projet de réhabilitation de l'exploitation, dans le respect des traditions.

SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » - Hélène Brun-Puginier

http://www.chateau-haut-bergey.com/index.php?action=historique&ch=2&dom=vg&lang=fr

CHÂTEAU HAUT GARDERE

Le Château Haut-Gardère est situé juste en face du Château de Fieuzal. Ces deux châteaux eurent, tout au long de l'Histoire et encore aujourd'hui, une destinée liée.

Consul du Pape à Bordeaux, le comte de Griffon posséda la propriété dans les années 1850. Il donna sa marque à Haut-Gardère avec le griffon qui orne la capsule.

Une pièce du vignoble, dénommée la " Pièce du Pape ", conserve le souvenir de la barrique de vin blanc qu'il envoyait chaque année au Vatican.

Marcel Ricard, négociant et propriétaire du château Malartic-Lagravière, du domaine de Chevalier et du château de Fieuzal, acquit Haut-Gardère en 1894 et en fit un vignoble modèle.
Il y réalisa dans les années 1900 un important champ d'expériences permettant d'étudier le comportement des cépages fins du bordelais sur les différents porte-greffes résistants au phylloxéra. Ces essais remarquables furent fortement commentés lors du Congrès International de la Viticulture de 1907.

En 1929, le domaine s'étendait sur près de 130 hectares dont 13 occupés par le vignoble, Marcel Ricard, fils de Jean Ricard, en était le possesseur en ce début du XXème siècle et ce, jusqu'à sa mort en 1931. Son gendre Ernest Doutreloux, également négociant, lui succéda.

Plus de 300 arbres fruitiers étaient cultivés sur l'ensemble de cette propriété en 1928.
L'électricité fut installée à Haut-Gardère en 1926.

La famille Lésineau, à la tête du domaine, s'est attachée à reconstituer Haut-Gardère à partir de 1979 en défrichant et replantant 25 hectares de vignes.

Le Château Haut-Gardère a aujourd'hui été racheté par le Château de Fieuzal, retrouvant ainsi sa situation originelle.

vue du cuvier et des chais

SOURCES :

Editions Féret

« Léognan, balade dans les Graves d'Antan » - Hélène Brun-Puginier

http://leognan.free.fr/leognan_017x.html

http://www.75cl.info/domaine_viticole.19.125.14449.htm

CHÂTEAU LA LOUVIERE

Le château de La Louvière situé au Nord-est de la route entre le Bouscaut et Léognan, à 2 km environ avant ce dernier village, domine le vallon de l'Eau Blanche.

HISTORIQUE

Si l'on croit à une tradition à laquelle la toponymie semble donner raison, La Louvière tiendrait son nom de ces bandes de loups qui infestaient cette région au temps très reculé où elle était recouverte de forêts.
Ce château a une histoire très ancienne. Le premier propriétaire connu dans les annales serait un certain Guilhem de la Louvière, abbé de Sainte-Croix, qui aurait été, vers la fin des années 1200, prévôt de Léognan.

XIVème-XVème siècles

En 1310-1311, lors de l'enquête menée dans le cadre de la prévôté royale de Camparian dont Léognan fit partie de 1286 à 1332, il est question d'un certain Guilhem de La Louvière cité comme prévôt héréditaire de Léognan.
Brutal et peu scrupuleux d'après les historiens, il bâtit sa fortune en collectant puis en usurpant les cens qui revenaient au roi-duc.

L'ancienne maison noble située au lieu-dit « La Lobeyra » (La Louvière), appartint à la fin du XIVème siècle (1398), à la famille de Guilloche (ou Guilhoshe), d'ancienne bourgeoisie anoblie par les charges. Son implication dans la vie politique de la cité bordelaise, au sein du Parlement, fut indéniable, et ce pendant plus de deux siècles. Entre la fin des années 1300 et 1618, les Guilloche, en achetant de-ci de-là tous les terrains qui se présentaient, ont peu à peu façonné la propriété de la Louvière telle qu'elle apparaît de nos jours.
Cette maison noble appartenait en 1398 à Robert de Guilloche, senhor de La Louvière. Son descendant Baudimont ou Baudinot acheta, lui, vers 1474, quelques bancs de boucheries à la boucherie de la porte Bouqueyre.
En janvier 1471, Raymond de Giloche ou Guilloche et Pierre Grimard étaient « assenceurs » de Léognan.
Quelques textes attestent de l'existence en ces lieux d'un vignoble dès 1476.
Au XIVème siècle la famille de Guilloche produisit aussi un poète, Jehan de Guilloche. Selon le grand bibliographe bordelais Bordes de Fortage, Jehan de Guilloche assista au sacre de Charles VIII à Reims et est l'auteur d'un poème *la Prophécie du Roy Charles VIII* qui fut édité pour la première fois en 1869 d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis de Lagrange.
Un éloge en vers du même auteur consacré à Philibert duc de Savoie, était conservé manuscrit à la bibliothèque de Turin, en Italie.

XVIème siècle

Entre 1510 et 1550, Pierre de Guilloche, puis son fils Jehan, se lancèrent dans de vastes opérations foncières : achats, échanges de parcelles se succédèrent. Ces importants remembrements autour de

la maison noble de La Louvière, semblable alors à un modeste castel orné de plusieurs tours, furent à l'origine du domaine que nous connaissons aujourd'hui.
Jehan de Guilloche, membre de la noblesse de Bordeaux en 1533, professeur au collège de Guyenne, élu quatre fois jurat de Bordeaux et prévôt de Bordeaux en 1543, est le père d'un autre Jehan de Guilloche écuyer, conseiller du roi. Ce dernier figure dans les reconnaissances féodales de 1542 à 1573. Il était riche et puissant : en 1563 la seigneurie de Cadaujac ayant été vendue pour faire face aux dépenses occasionnées par les guerres de religions, il s'en rendit acquéreur et devint baron de Cadaujac.
En 1569, Jehan de Guilloche était procureur général et se trouva mêlé de près à une histoire dramatique qui se termina par le meurtre de son oncle qui avait embrassé la cause de la Réforme protestante.

De confession protestante, la famille de Guilloche endura plusieurs vagues de persécutions pendant les Guerres de religions, leur bien de la Louvière fut, à maintes reprises, mis à sac.
En 1569, le gouverneur de Guyenne, Charles de Montferrant, écrivait au roi Charles IX pour lui rendre compte d'une affaire complexe : il s'était rendu avec le lieutenant général du sénéchal du roi en Guyenne dans la maison de « *maître Jehan de Guilloche…homme fort factieux*… » mais le procureur général du roi, neveu dudit Guilloche, s'est opposé à cette arrestation avec des arquebusiers. Le gouverneur et le procureur général ont échangé des injures.

En 1594, Jehan II de Guilloche, était sieur de Louvière et de Lescours. Celui-ci resta fidèle à la religion catholique car en 1589 il assista à la réunion de la noblesse tenue le 15 juin dans l'église Saint-Seurin à Bordeaux. Il mourut avant 1596 et laissa le château à sa fille Jeanne de Guilloche, épouse de Tobie de Lansac, seigneur de Roquetaillade et de La Loubière.

XVIIème siècle

La Louvière reste demeure des Roquetaillade jusqu'en 1618, époque à laquelle elle fut vendue par Jeanne de Guilloche pour 48 000 livres à messire Arnaud de Gasq, abbé commanditaire de l'abbaye de Saint Ferme (Entre-deux-mers), et frère de Dom Ambroise Gascq, religieux de l'Ordre de Chartreux à saint Etienne et fondateur de la seconde chartreuse de Bordeaux en 1605. Cette parenté explique la donation (Arnaud de Gascq fut incapable de remettre en état cette propriété), faite par contrat le 28 avril 1620, passée chez un notaire de Bordeaux, en faveur des Chartreux de la Miséricorde de Bordeaux qui le conservèrent jusqu'à la Révolution.
Tous les soucis de restauration du domaine et de son exploitation reposaient désormais sur les moines de la Chartreuse. La grande rigueur de cet ordre religieux et une gestion des plus méticuleuses vinrent rapidement à bout de la plupart des problèmes rencontrés jusqu'alors. Pendant plus de 170 ans, les moines remirent en état le domaine qui avait souffert des troubles de la guerre civile du XVIème siècle.
En 1675, le domaine s'étendait déjà sur 96 hectares, dont un tiers environ était occupé par la vigne.

Bénéficiant en ce début du XVIIème siècle d'une conjoncture particulièrement favorable au développement de l'activité viticole, les religieux apportèrent une attention toute particulière au vignoble. Dans les chais, tonneliers et maîtres de chais ne ménageaient pas leurs efforts et prodiguaient les meilleurs soins aux vins blancs et rouges, très prisés des marchands picards, anglais et flamands. Chaque année, plusieurs dizaines de barriques de vin rouge de La Louvière étaient ainsi embarquées sur des navires en direction de l'Angleterre ; les blancs partaient vers le Nord de l'Europe.

XVIIIème siècle

Au XVIIIe siècle, les vins produits par les Chartreux étaient parmi *« les plus excellents qu'on puisse boire dans tout le royaume »*. Les clients étaient nombreux pour les rouges parmi les négociants anglais et écossais.

Maîtres de la Louvière pendant près de deux siècles, les Chartreux en furent dessaisis au moment de la tourmente révolutionnaire.

En avril 1790, les officiers municipaux Chicou et Duranteau officiers municipaux de Bordeaux et commissaires accompagnés du secrétaire greffier d'office Jionneau, dressèrent procès verbal et inventaire dans la bibliothèque de Bordeaux. On apprend qu'il y avait alors 18 religieux profès sous la direction de Dom Bruno Fressangue, procureur syndic, né à Limoges en 1726. Il faut y ajouter 10 profès de la maison qui étaient alors conventuels dans d'autres maisons de l'ordre et 11 frères convers qui étaient à Bordeaux ou dans la région dont frère Bernard Lousteau qui monta le 26 juin 1794 sur l'échafaud après un jugement de la commission militaire. C'est donc cette trentaine de moines qui exploitaient le domaine de La Louvière en 1789.

En novembre 1789, l'Assemblée Nationale confisqua les biens du clergé. Déclaré « Bien national », le domaine de La Louvière fut mis en vente au printemps 1791.

Le vignoble s'étendait alors sur une quarantaine d'hectares. Aux quatre premiers feux il y avait cinq candidats : Messieurs Gautier, Léris, Latour et Mareilhac à partir de la somme proposée par l'expertise pour le bien de campagne, 201 100 livres. Au cinquième feu, le sieur, Jean-Baptiste Mareilhac, négociant bordelais, fut le plus offrant et dernier enchérisseur pour la somme de 228 000 livres.
A la tête d'une des maisons de négoce les plus prospères de Bordeaux, Jean-Baptiste connaissait bien La Louvière dont il exportait une partie des vins vers Saint-Pétersbourg. Cette propriété était donc pour lui un très bon investissement.

Cet achat de M. Mareilhac pourrait coïncider avec son désir de s'établir enfin et de renouveler le décor de sa vie. En effet, l'armateur épouse le 22 septembre 1792, à Léognan, ainsi qu'en témoignent les registres paroissiaux, Melle Emilie Bonneau de la Cure.

Mais une seule chose manquait encore à son bonheur : une demeure digne de sa jeune épouse ; une demeure cossue, sans excès, mai où il ferait bon vivre.

La Louvière consistait alors en « maison de maître très ancienne, chapelle, grange, cuvier et servitudes agricoles, moulins à eau, 321 journeaux de terre, prairies, landes, vignes, garennes, pins et taillis de chêne ». La maison devait être en bien piteux état, puisque le nouveau propriétaire fit construire le château actuel, et que nulle trace ne signale l'ancienne demeure.

Dès avant la révolution, il appartient au cercle de ces négociants éclairés, qui ont à cœur de faire construire et décorer par des artistes résidant à Bordeaux leurs futures demeures.

Comme toutes les constructions un peu recherchées de la fin du XVIIIème siècle, on l'attribue naturellement à Victor Louis. Mais, hélas, aucun projet, aucun texte ne vient apporter une preuve en faveur de cette affirmation.
Il est d'ailleurs de notoriété publique que bien des œuvres, dues aux architectes de son bureau de Bordeaux (Bonfin, Lhôte, Dufart) lui furent d'abord attribuées.

Portrait de Monsieur et Madame Jean-Baptiste Mareilhac à l'impromptu - Par François-Louis Lonsing – 1798 (Musée de Beaux Arts de Bordeaux)

Jean-Baptiste Mareilhac (1745-1838)

Jean-Baptiste Mareilhac est né à Moulon en Gironde, le 13 novembre 1745.
Négociant avisé, il acquit une confortable aisance dans l'armement, à une période où Bordeaux croyait encore à sa prospérité, tirée du commerce avec les Isles, prospérité néanmoins fragile. Il a dû toucher quelque peu aux transports de troupes, armes et denrées, destinées aux colonies, source de grand profit à la fin du XVIIIème siècle. Peut être faut-il attribuer à un obscur sentiment de reconnaissance envers la course le don de 20 000 livres qu'il fera en 1794 pour la construction d'un navire de guerre.
Jean-Baptiste Mareilhac fut magistrat consulaire pendant plus de trente ans, maire de Bordeaux en 1796, membre de la Chambre de commerce de Bordeaux, membre du Conseil général de la Gironde de 1800 à 1807.

s tours) laissèrent la place à une belle bâtisse dans le plus pur style néo-classique, à la mode du moment...

Jean-Baptiste Mareilhac embellit sa propriété, détruisit le jardin entouré de charmilles, le remplaça par des arbres indigènes et exotiques, fit un jardin anglais, au centre duquel il creusa une vaste pièce d'eau et le précéda d'une allée de platanes.

Pour la décoration intérieure, il sollicita un de ses amis, François-Louis Lonsing, peintre d'origine flamande de grand talent. Celui-ci réalisa les grisailles et les plafonds du salon rotonde sur le thème des amours Psyché.

XIXème siècle

A la mort de Jean-Baptiste Mareilhac, le château fut vendu par sa famille**.** Jean-Baptiste Bellus Mareilhac (1794-1873) suivit avec son père et ses frères la carrière commerciale. Chevalier de Saint Sépulcre en 1820, maire de Léognan en 1827, chef d'escadron, commandant de Louveterie en 1846, maire de Duhort Bachen en 1846 ; président de la société d'encouragement de la race chevaline pendant dix ans, puis président à vie en 1851 ; conseiller général des Landes en 1855, il se retira à Caudéran dont il fut maire en 1860 et où il mourut.

Jean-Baptiste Bellus Mareilhac ne garde le domaine que deux ans à peine, le 30 avril 1839 il le vendait à un Espagnol Juan José de Acha qui avait des liens importants avec l'Amérique du Sud. Ce dernier mourut en octobre 1842, sans alliance et sans postérité.

Vendue en 1843 à François Sarlande, négociant, venu d'Alger puis à Mademoiselle Marie-Marquise Bourdil en 1851. Mais tout de suite, cette dernière l'échangea avec Belus Mareilhac et son épouse contre le domaine de Payhaut à Saint-Louis-de-Montferrand. Ainsi le fils de Jean-Baptiste Mareilhac revenait dans les terres familiales.

Alfred Mareilhac restaura, entre 1873 et 1882, le vignoble un peu négligé par son père et légua le domaine à Pierre Emile Mareilhac, son cousin germain, fondateur de la Société hippique de Léognan.

XXème-XXIème siècles

Acheté en 1901 par Edmond Labasse, entrepreneur de Périgueux, le domaine passa en 1911 à la famille d'Alfred Bertrand-Taquet, parisien d'origine, actionnaire de la « Revue Vinicole », commandeur de la Légion d'honneur, qui fut très longtemps maire de Léognan. Il assura la gestion de La Louvière jusqu'en 1944.

en 1920, le Bordelais connaît une grave crise viticole, l'intérieur du château est dépecé; les boiseries (les « grisailles ») sont vendues à un brocanteur qui les entrepose dans une écurie, à proximité d'un âne... André Lurton mettra près de trente ans à les retrouver, miraculeusement intactes.

Victime de l'absentéisme de ses propriétaires, la Louvière joua par la suite, les belles endormies pendant plusieurs années.

En 1946, le site fut inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques.

Enfin, en 1965, André Lurton, viticulteur originaire de Grézillac s'en rendit acquéreur. Les années qui suivirent, virent ce domaine retrouver peu à peu son prestige d'antan… La demeure fut entièrement restaurée et le vignoble reconstitué.

Le site a été classé en 1991 ; parmi les éléments protégés figurent : les façades et toitures du château, le grand salon et le vestibule, les façades et toitures des ailes de communs, y compris le cuvier, deux portails avec leur grille, l'allée du parc, le bassin et le pavillon.

DESCRIPTION

On pénètre dans cette propriété par un portail de fer forgé, dont le motif supérieur en rosace, rappelle celui de la porte de l'hôtel de la rue Tronqueyre, mais ici il est plus affirmé.
Au-delà d'une grande pelouse ovale, se dresse la demeure qui ne comprend qu'un bel étage, au dessus du rez-de-chaussée et sous le haut toit d'ardoises.

Ce toit donne un aspect bourgeois et bon enfant à une construction qui, si elle eut comporté une balustrade au-dessus de la corniche, masquant ainsi la couverture, aurait gagné en noblesse et rappelé davantage les création de l'architecte Louis.

(Le style Victor louis se distingue par des murs imposants en pierre de taille, la prédominance de la ligne droite, colonnes néo-classiques, un toit d'ardoises à la Mansart).

Les dimensions de l'édifice sont modestes : 29 m pour les façades, 16 m pour les côtés. Ceux-ci sont absolument symétriques, comprenant cinq baies dont une porte de service aux boiseries très simples et qui se trouve à l'Est.

Cette construction rectangulaire à étage repose sur un sous-sol partiellement enterré.

Façade Est :

L'appareil à refends horizontaux, plus fortement marqués au rez-de-chaussée qu'à l'étage, est d'une extrême sobriété : il n'y a même pas de cadres aux fenêtres.

La hauteur des ouvertures du plan principal est prononcée ; celle-ci est accentuée par les balustrades qui les soulignent.
Nous retrouvons les neuf balustres fins, déliés, élégants que nous connaissons chez Victor Louis et son disciple Dufart.

Un escalier couronné d'un péristyle ionique à deux paires de colonnes mène à l'entrée principale.
Au pied de celui-ci, assis sur chacun des arrêts des murets qui le bordent, deux lions tiennent un cartouche, marqué du monogramme du maître de céans : JBM. Celui de gauche montre, dans sa gueule ouverte, une étrange denture de requin ; celui de droite est moins agressif. Tous deux présentent un style orientalisant qui reflète le style Louis XV ; de même que les courbes et contrecourbes du cartouche sont résolument baroques.

S'agit-il d'un remploi ? On peut le concevoir lorsque l'on considère la rigoureuse pureté qui règne dans les différentes parties du péristyle ionique : triple fasce qui ceinture tout le haut de l'édifice, frise unie et denticules qui courent sous la corniche.

Façade principale (Est)

Façade Ouest :

La façade qui donne sur le jardin, est infiniment moins sévère que celle qui donne sur la cour d'honneur.
Un avant-corps à trois pans anime le centre de l'élévation postérieure.
Le rez-de-chaussée a remplacé les baies de la façade Est, aussi larges que celle du bel étage, par desz ouvertures beaucoup plus réduites, qui tamisent la lumière. Mais les hautes fenêtres du bel étage sont soulignées des mêmes balustres, le salon à pans coupés est couronné du même bandeau plein que le péristyle ionique de l'entrée.
Un escalier à double révolution adapté ici au volume polygonal du corps central, est établi sur plan carré. Il est coupé de temps de repos, aux paliers intermédiaires. Celui-ci a pu être inspiré de l'architecte de La Louvière par un modèle de Louis (escalier de l'ancienne intendance de Besançon).
Là, le salon est classiquement ovale et les volées en suivent la courbe, marquent un repos aux paliers intermédiaires, dans un mouvement plus adouci.
Une porte qui s'ouvre sous la terrasse, entre les deux branches de l'escalier, mène à ce que l'on appelle à l'hôtel de l'Intendance, le « salon frais » ; ce « salon frais » s'étend à La Louvière, sous toute la longueur de la façade Ouest.
Le plafond en est soutenu par quatre rangée d'arcades, comprenant chacune deux piliers carrés intermédiaires. Un étroit couloir longe la façade, sur lequel donnent et les ouvertures extérieures et les baies inférieures, isolant ainsi la grande salle des terribles étés bordelais.

Elévation postérieure (Ouest)

Les ouvertures du rez-de-chaussée sont munies de grilles en fer forgé au sobre dessin.
Des lucarnes éclairent l'étage de comble aménagé sous la haute toiture d'ardoise, à croupes.